



PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 12 JAN. 2017	
direction de l'environnement	N° 1726	
AFFECTÉ	Dir.	Projets Imex
COPIE	CE	SGM
OBSERVATIONS	SCAF	SICIED
	SCBT	PPRI
	FZF	
JM 18/01 → BICPE		

Réf : F15024.01

Direction de l'Environnement (DENV)
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)
 Artillerie - 6, route des Artifices
 Baie de la Moselle
 BP L1, 98849 Nouméa cedex
 Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06
 denv.contact@province-sud.nc

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION
 AU TITRE DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE AUX ICPE**

(Articles 414-1 et suivants du code de l'environnement de la province Sud)
Contre attestation de dépôt

À remplir en majuscules

ATTENTION

Dossier à retourner contre attestation de dépôt ou par lettre recommandée avec accusé de réception, à l'attention du président de l'assemblée de province. Direction de l'Environnement.

Centre administratif de la province Sud
 6, route des Artifices
 BP 3718 - 98846 Nouméa cedex - Nouvelle-Calédonie
 Email : denv.contact@province-sud.nc

Le dossier accompagnant cette demande doit être établi en trois (3) exemplaires accompagnés d'une (1) version numérique

Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier : _____

Date de réception : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

Demande jugée

Complète

Incomplète

Inspecteur : _____

CONCERNANT L'EXPLOITATION DE : _____

Direction de l'Environnement (DENV)
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)
 Artillerie - 6, route des Artifices
 Baie de la Moselle
 BP L1, 98849 Nouméa cedex Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06
 denv.contact@province-sud.nc

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Vous êtes un particulier

N° de carte d'identité : _____ ou N° de passeport : _____

Madame Monsieur

Nom de famille : _____

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

Nationalité : _____

Vous êtes une personne morale

Raison sociale : LA FERME DE KOÉ SARL

N° de Ridet 927830.001 N° RC N° RM : N° RA : _____

Aucun N° attribué

Représentant légal : Madame Monsieur

Qualité du signataire : GERANT

Nom : NUSBAUM

Prénom(s) : JEAN-CHRISTOPHE

Nationalité : FRANÇAISE

Responsable du suivi du dossier (si différent) : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom(s) : _____

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Adresse de correspondance (appt, étage, couloir) : _____

Complément (bâtiment, résidence, lotissement) : _____

Voie : _____

Boîte postale : BP 3962

Code postal et libellé : 98846 NEA CEDEX Pays : NOUVELLE CALÉDONIE

Téléphone fixe : 41.83.29 Téléphone mobile : 78.67.36

Courriel : couvoirdeko@nls.nc Fax : 41.80.73

LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Province : Sud Nord des Îles
 Commune : DUNBÉA
 Zone PUD : _____
 N° rue / N° lot et nom lotissement : 365 ROUTE DE KOÉ DUNBÉA
 Références cadastrales : _____
 Coordonnées du centre de l'installation (RGNC 91-93) : _____

ACTIVITÉ FAISANT L'OBJET DE LA DECLARATION

Nature et volume des activités	Rubrique de la nomenclature associée	Classement (D pour le régime de la déclaration et NC si activité non classée)
STOCKAGE DE		
3408 KG DE GAZ BUTANE	1412	D
(6 RÉSERVOIRS DE 568 KG)		

Fait à : DUNBÉA, le 22/12/2016

Signature du déclarant :

La Ferme de Koé SARL
 BP. 3962 - 98846 Nouméa Cedex
 Ridet : 927830.001
 Tél : (687)41.83.29 ou (687)41.84.66
 Fax : (687)41.80.73
 SGCB : 18319.06/11.43166201012.35
 e-mail : couvoirdekoé@mls.nc

Direction de l'Environnement (DENV)
 Centre administratif de la province Sud (CAPS)
 Artillerie - 6, route des Artifices
 Baie de la Moselle
 BP L1, 98849 Nouméa cedex
 Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc

**JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS EN TROIS (3) EXEMPLAIRES PAPIERS ET
UN (1) EXEMPLAIRE NUMÉRIQUE**

Colonne
Réservée à
l'administration

- Justificatif de moins de six mois d'inscription au registre du commerce ou de l'agriculture, ou au répertoire des métiers ou identification des entreprises et établissements de Nouvelle-Calédonie,
- Justificatif des pouvoirs du signataire,
- Un plan orienté à l'échelle appropriée sur lequel sont indiqués l'emplacement de l'installation projetée, et dans un rayon de 100 mètres, l'occupation du sol, les activités et la vocation des bâtiments, les établissements recevant du public, les voies de communication, les hydrants (PI ou BI), les plans d'eau et les cours d'eau,
- Un plan de situation orienté et légendé, à l'échelle appropriée avec indication des zones de stockage, des moyens de lutte contre l'incendie de l'établissement, de l'assainissement lié à l'établissement (tracés des réseaux et ouvrages de traitement des effluents, avec mention du type de traitement et du dimensionnement).

Toute déclaration fautive ou mensongère est passible des peines prévues par l'article 441-7 du code pénal (un an d'emprisonnement et 1 819 000 F d'amende)

Direction de l'Environnement (DENV)
Centre administratif de la province Sud (CAPS)
Artillerie - 6, route des Artifices
Baie de la Moselle
BP L1, 98849 Nouméa cedex
Tél. 20 30 40 - Fax 20 30 06
denv.contact@province-sud.nc